



Infolettre mars 2024

Séminaire en sécurité civile 2024

L'ASCQ organise sa quatrième édition, en collaboration avec l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ), de son séminaire en sécurité civile. Ce séminaire aura lieu en marge du congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ).

C'est sous le thème "**Collaborer pour un Québec résilient**" que les activités du séminaire se dérouleront les 29-30-31 mai prochains à l'hôtel Hilton du Lac Leamy de Gatineau.

Pour vous inscrire et réserver votre hébergement, simplement suivre [ce lien](#).

Nous souhaitons vous accueillir en grand nombre lors de ce rendez-vous annuel.

***Vous désirez faire connaître vos produits et services? Il est encore temps de réserver un espace kiosque à seminaire@ascq.org.

Prix Jean Bernard Guindon

Le prix Jean Bernard Guindon en est à sa 3e édition et la période pour [soumettre une candidature](#) est du 11 mars au 12 avril 2024. Le prix sera remis lors du Séminaire en sécurité civile qui aura lieu en mai prochain à Gatineau.

Rencontre d'échange virtuelle : Éclosion de rougeole

Bonjour à vous tous,

Les rencontres d'échange virtuelles se suivent, mais ne se ressemblent pas du tout. Entre un printemps hâtif et l'émergence des feux de forêt qui aurait cru que la rougeole apparaîtrait sur notre radar.

Nous vous invitons tous à participer à notre rencontre d'échange virtuelle afin que nous puissions faire le point. Prévention, préparation et intervention seront au cœur de nos discussions.

Jeudi, 21 mars de 12h à 13h

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

Demande spéciale à tous nos membres du secteur de la santé, venez nous aider à comprendre ce qui se passe.

Au plaisir de tous vous rencontrer jeudi prochain.

Webinaire sur la préparation d'un mémoire en regard de la consultation sur la Loi 50 sur la sécurité civile

Vous voulez donner votre opinion au gouvernement dans le cadre de la consultation que mène le Ministère de la sécurité publique sur le projet de Loi 50, *Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt?*

Venez participer à une causerie le **28 mars prochain entre 12:00h et 13:00h** qui vous renseignera sur le processus.

Michel C Doré CEM, CGU sera notre invité et participera à la discussions avec vous.

[Pour vous inscrire](#)

On vous attend en grand nombre

L'Équipe de l'ASCQ

secretariat@ascq.org
